LES MONUMENTS FUNÉRAIRES EN PICARDIE AU SECOND ÂGE DU FER

Frédéric GRANSAR & François MALRAIN

INTRODUCTION

Le corpus des nécropoles, et des sépultures les constituant, mobilisé dans le cadre du projet sur les *Gestuelles Funéraires au second âge du Fer en Picardie et ses marges* ne saurait être perçu comme exhaustif (Pinard & Desenne 2006, 2007, 2008). Comme cela a été mentionné dans l'introduction des actes de la table-ronde, ce corpus résulte au contraire de choix sélectifs rationnels pratiqués en intégrant les ensembles les plus complets, sur les plans du potentiel informatif, d'une part, et des études spécialisées qui ont pu être réalisées, d'autre part (Pinard & Desenne, ce volume).

Au sein des ensembles retenus pour l'étude (74 nécropoles totalisant 687 tombes), 16 % des cimetières sont dotés d'au moins une tombe monumentale. Ces sépultures monumentales ne représentent, en revanche, que 5 % des tombes (fig. 1). La première information importante concernant les monuments funéraires est donc leur rareté.

Les monuments ne sont pas répartis uniformément dans l'espace et dans le temps. En ce qui concerne la première variable, de nature géographique, on enregistre leur surreprésentation dans la partie orientale de notre zone d'étude, plus particulièrement dans le département de l'Aisne, qui en totalise un peu plus des deux tiers. Les contextes de découverte très différents déjà mis en évidence lors du *Bilan de l'archéologie picarde* de 2005 (Malrain *et al*. 2005), entre travaux linéaires à l'ouest et surveillance de grands décapages en carrière à l'est, ne sont probablement pas étrangers à cette situation, même si la variable chrono-culturelle semble jouer un grand rôle.

Pour l'ensemble de notre zone d'étude, six nécropoles ont livré un unique monument funéraire, quatre en ont livré trois, une en a livré cinq et enfin, une seule nécropole en a livré quatorze. Cette dernière est celle de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" dans l'Aisne, occupée entre La Tène C1 et La Tène D1 (Pommepuy *et al*. 2000 ; Gransar, ce volume).

TYPOLOGIE DES MONUMENTS

Nous avons procédé à une classification morphologique des monuments funéraires, qui ont été subdivisés en deux catégories, celle des monuments « simples », dont l'élaboration repose sur une seule technique d'édification ou de creusement, et celle des monuments dits « complexes », pour lesquels l'élaboration a fait appel à plusieurs techniques associées.

Les monuments funéraires simples regroupent les édifices à trous de poteau, au nombre de 4 ou de 8 dans notre corpus, et les enclos fossoyés, qu'ils soient

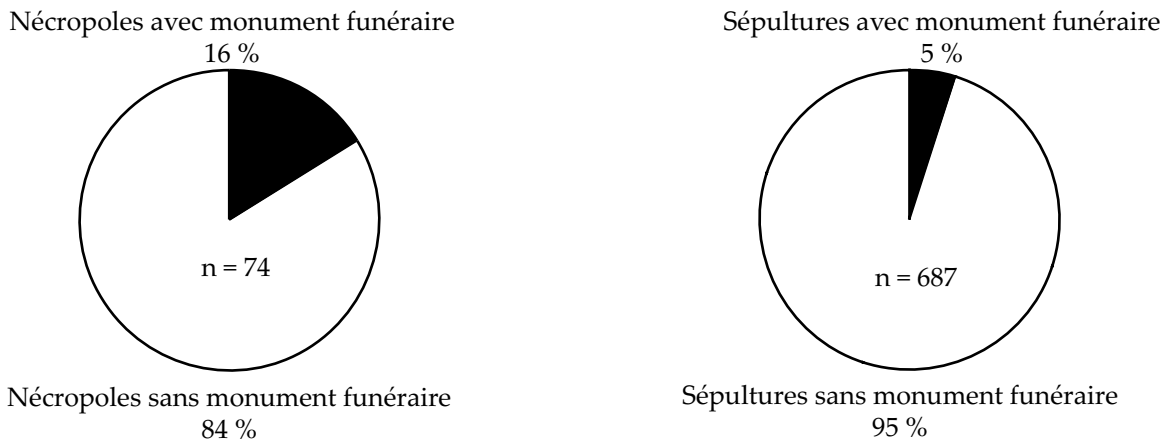

Fig. 1 - Proportions respectives des nécropoles et des sépultures monumentales.

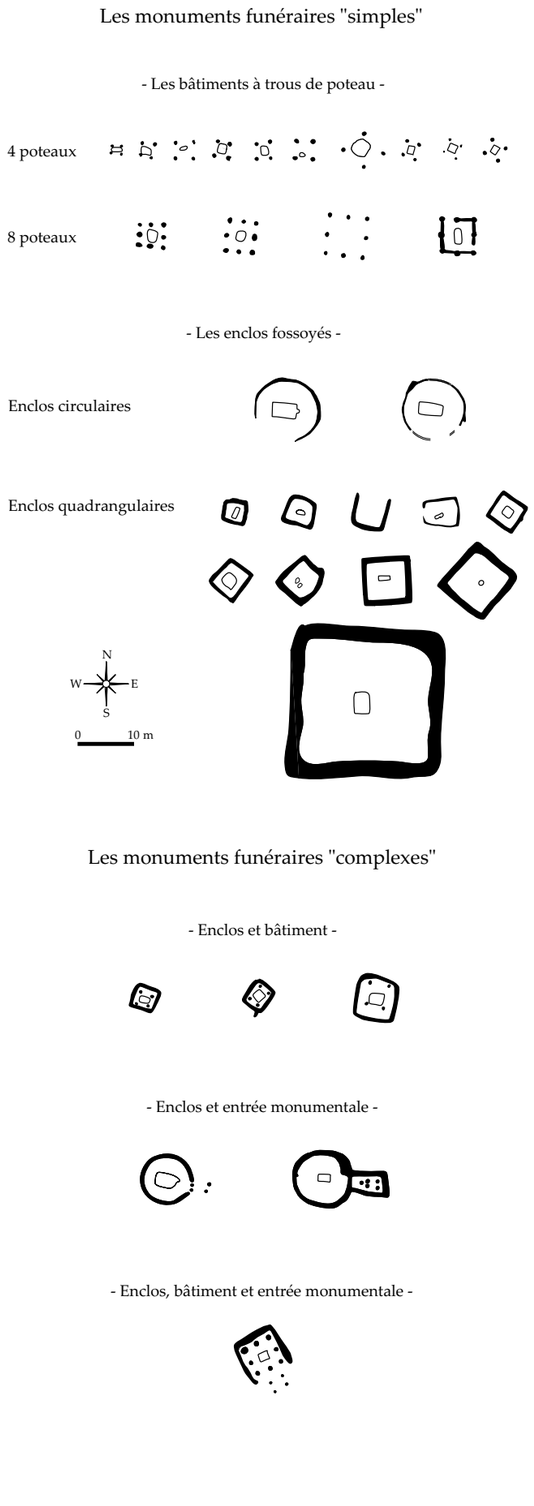

Fig. 2 – Classification typologique des monuments funéraires.

circulaires ou quadrangulaires (fig. 2). Il convient toutefois de préciser qu'il existe des bâtiments plus vastes dotés d'un nombre supérieur de trous de poteau, à l'image de ceux fouillés par Bernard Lambot dans les Ardennes (Lambot *et al*. 1994), par exemple, mais que ceux-ci sont absents du corpus picard. De même, cette classification ne fait pas état des éventuels réaménagements d'enclos fossoyés sous la forme d'épisodes palissadés. Quelques enclos de notre documentation en ont livré, mais ces derniers exemples restent marginaux.

Les monuments funéraires complexes associent plusieurs éléments et techniques différents. On peut mentionner l'association d'un enclos et d'un bâtiment interne sur trous de poteau, l'association d'un enclos et d'une entrée monumentale sur poteaux, ou encore l'association « enclos fossoyé, bâtiment interne et entrée monumentale ». Il est évident que l'utilisation de plusieurs types d'éléments, faisant appel à des techniques variées, implique un temps de travail supérieur à celui engendré par la réalisation de monuments « simples » et que la monumentalité devait en être accentuée.

Fig. 3 – Photographie verticale de la tombe à char 114 de Bucy-le-Long "La Héronnière" (*cliché Y. Guichard, UMR 7041 « Protohistoire européenne »*).

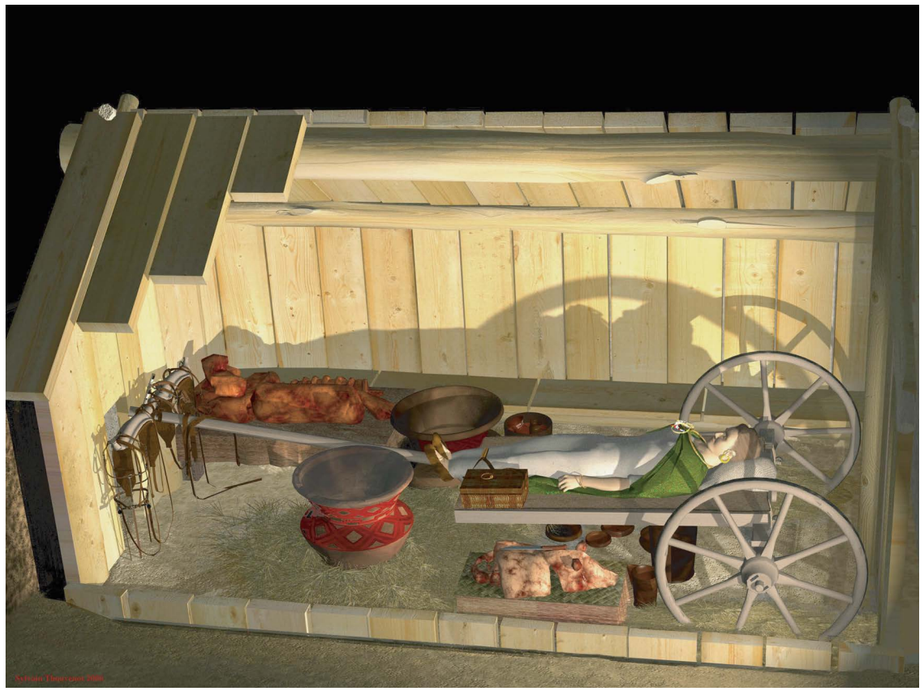

Fig. 4 – Reconstitution en image de synthèse de la tombe à char 114 de Bucy-le-Long "La Héronnière" (*document S. Thouvenot, UMR 7041 « Protohistoire européenne »*).

Certaines fosses sépulcrales ont été dotées d'aménagements internes, de type « boisage », qui devaient participer à la monumentalité de l'ensemble. C'est particulièrement vrai au début de la séquence, avec l'exemple édifiant de la tombe à char 114 du cimetière de Bucy-le-Long "La Héronnière" (fig. 3 et 4). Cependant, nous avons choisi de ne pas intégrer ce critère à l'étude en raison des biais induits par les divers degrés de lisibilité archéologique des contextes sédimentaires de comblement des structures. En d'autres termes, nous ignorons si les aménagements des fosses étaient rares, ou si ils sont archéologiquement peu lisibles.

Les monuments à trous de poteau mesurent entre 3 m² et 45,5 m², avec une moyenne à 14 m². Leur distribution, jugée gaussienne, est relative à une seule population statistique (fig. 5).

Les monuments à enclos, quant à eux, mesurent entre 18 m² et 103 m², avec une moyenne à 93 m². Ils sont sécables en deux groupes surfaciques : celui des petits et moyens enclos, très majoritaires, et celui des grands à très grands enclos. Notre corpus a livré un enclos fossoyé, celui de Maizy dans l'Aisne (Robert *et al*. 2008), atteignant 713 m², ce qui en fait une exception.

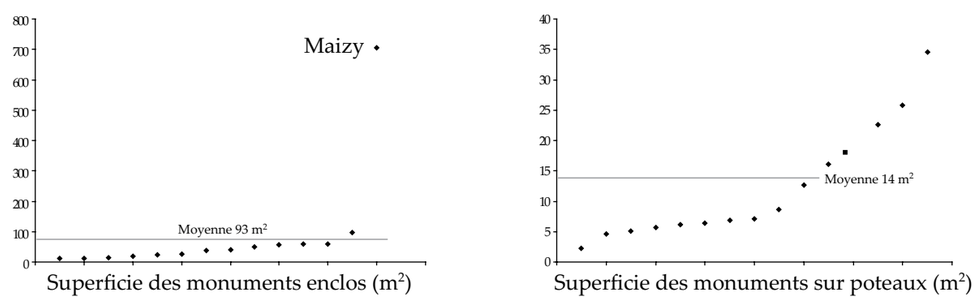

Fig. 5 – Distributions des surfaces des monuments à trous de poteau et des enclos fossoyés.

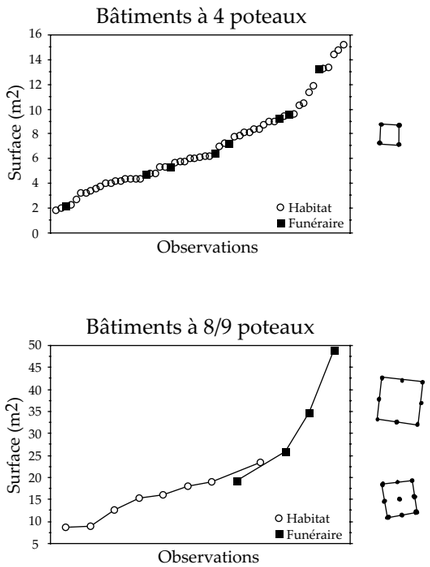

Fig. 6 – Distributions comparées des surfaces des monuments funéraires et des monuments d'habitat entre La Tène C1 et La Tène D1 (4 poteaux et 8/9 poteaux).

L'effectif important des édifices funéraires sur poteaux de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" entre La Tène C1 et D1 nous autorise à pratiquer une comparaison de leurs dimensions avec celles des bâtiments du même type livrés par des habitats contemporains du cimetière (fig. 6). Ces bâtiments issus de la documentation d'habitat sont généralement interprétés comme des greniers. On compare donc des édifices funéraires et domestiques à 4 poteaux (graphique du haut), et des bâtiments funéraires à 8 poteaux et tombe centrale avec des bâtiments domestiques à 9 poteaux (graphique du bas). Les édifices à 4 poteaux, qu'ils proviennent du domaine funéraire ou de celui de l'habitat, présentent une remarquable homogénéité dimensionnelle. Il s'agit statistiquement d'une seule et même population. En revanche, on enregistre deux populations distinctes avec grands bâtiments funéraires à 8 poteaux et petits bâtiments domestiques à 9 poteaux. Cette dernière observation confirme la monumentalité ostentatoire des grands bâtiments funéraires.

TYPO-CHRONOLOGIE DES MONUMENTS

Ces premières observations morpho-dimensionnelles doivent être complétées en introduisant à l'étude la variable chronologique (fig. 7).

Sur la figure 7, tous les monuments sont présentés à la même échelle, excepté l'enclos fossoyé de Maizy, en gris au bas du graphique, qui est présenté à l'échelle 1/2.

Fig. 8 – Photographie verticale du cercle fossoyé entourant la tombe à char 150 de Bucy-le-Long "La Fosse Tounise"(*cliché Y. Guichard, UMR 7041 « Protohistoire européenne »).*

On enregistre d'abord une surreprésentation des monuments dits simples par rapport aux monuments dits complexes, ensuite une certaine faiblesse des effectifs dans la première partie de la séquence chronologique. Les monuments n'apparaissent, au sein de notre corpus, qu'à la transition entre La Tène A2 et B1. Il s'agit alors d'enclos circulaires délimitant une tombe à char (fig. 8).

On enregistre ensuite le passage de la morphologie circulaire à la morphologie quadrangulaire à la transition entre La Tène B1 et B2, avec le remarquable monument hybride en forme de bouchon de champagne provenant de la nécropole de Bucy-le-Long "La Héronnière" (Pommepuy *et al*. 2000 ; Desenne *et al*., dir., à paraître). On estime que la morphologie quadrangulaire s'impose dans le courant de La Tène B2, avec l'unique exemple provenant du site d'Orainville (Desenne *et al*. 2005). Enfin, c'est à La Tène C1 que l'on voit apparaître les édifices à trous de poteau, ainsi que le type complexe associant enclos et bâtiment interne. C'est toujours à La Tène C1 que l'on enregistre pour la première fois dans notre corpus des monuments dans le département de la Somme, ceux des étapes précédentes étant issus exclusivement du département de l'Aisne.

Les deux rituels funéraires, inhumation et incinération, sont concernés par le phénomène des tombes monumentales (fig. 9). L'inhumation domine au début de la séquence et l'incinération est exclusive à partir de La Tène C2. L'étape charnière de La Tène C1 présente une forte hétérogénéité en raison de l'apparition des premiers monuments en Picardie occidentale, où le rituel est l'incinération, alors que le rituel de l'inhumation est toujours pratiqué en Picardie orientale (département de l'Aisne).

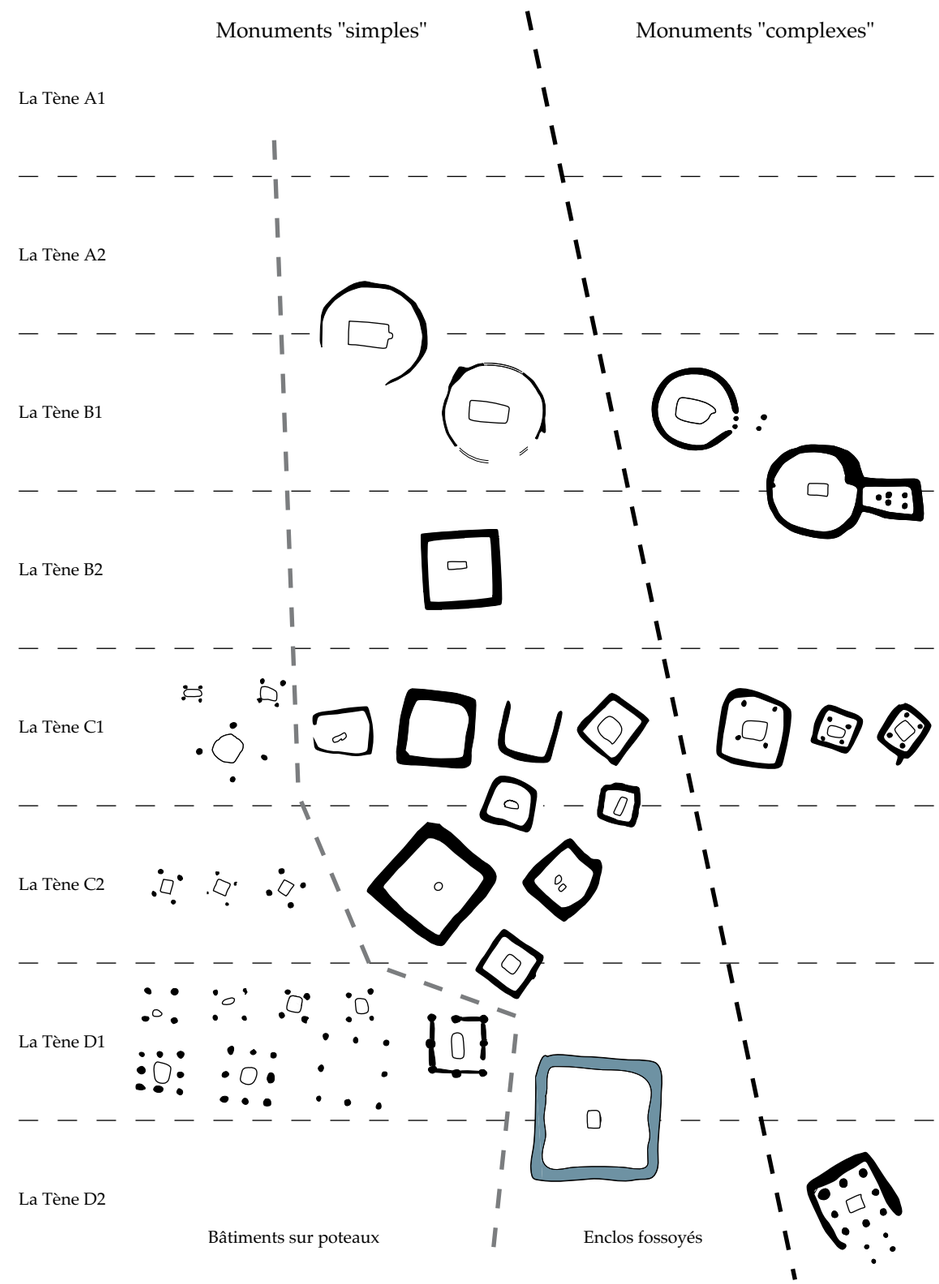

Fig. 7 – Typo-chronologie des monuments funéraires.

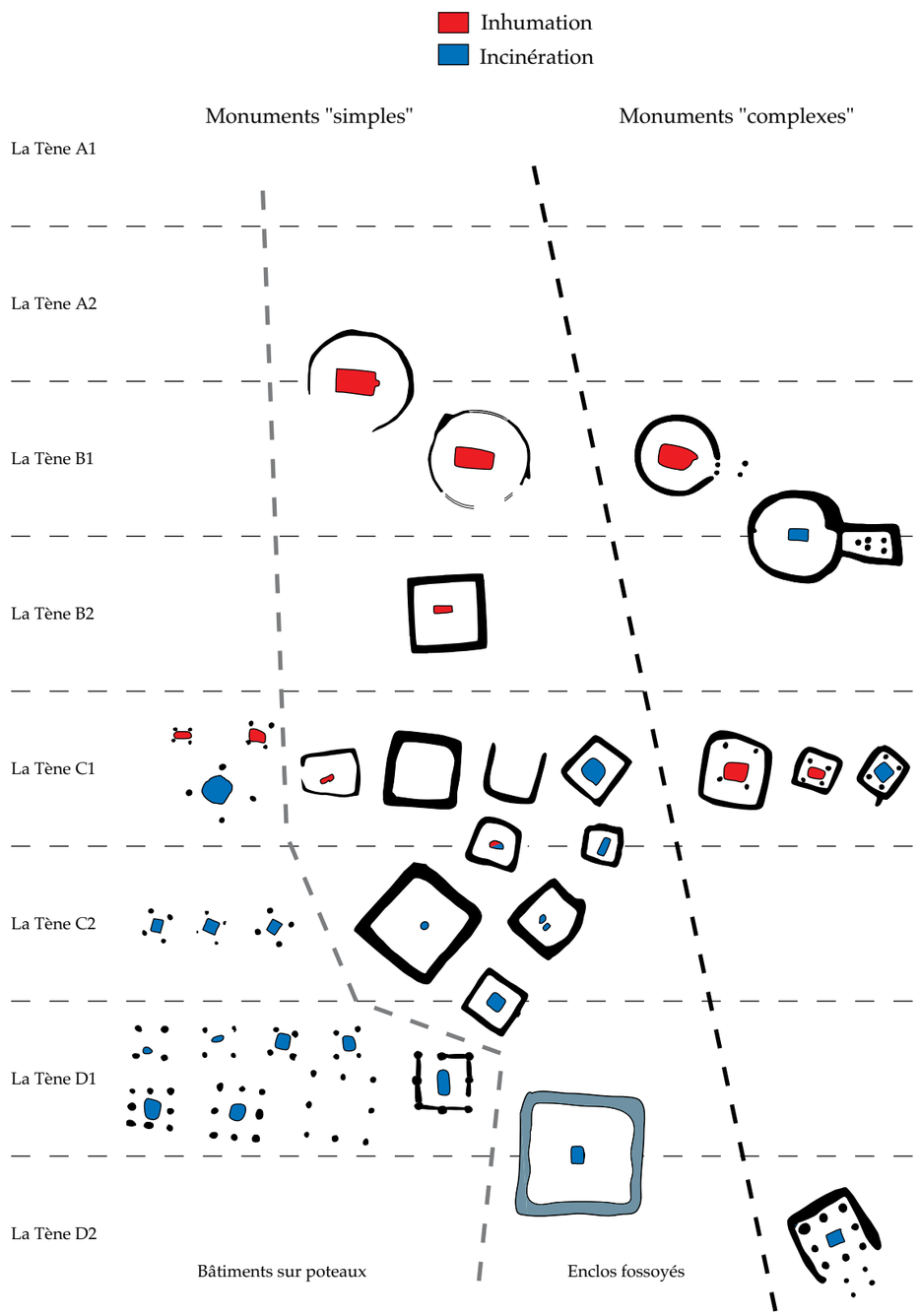

Fig. 9 - Évolution du rituel funéraire dans les sépultures monumentales.

La détermination sexuelle n'a été possible que dans cinq tombes monumentales à inhumation. Il n'est donc pas étonnant que cette détermination ne concerne que des tombes du début de la séquence, dans le département de l'Aisne. Parmi ces cinq tombes monumentales, quatre sont féminines et une seule masculine. On enregistre à La Tène A2/B1 trois tombes à char féminines, à monument simple ou complexe, et à La Tène C1 une tombe à char masculine à monument complexe, sépulture fondatrice de la grande nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais".

Le recrutement funéraire apporte quelques éléments de réflexion intéressants. Alors que les rares sépultures monumentales du début de la séquence ne concernent que des adultes, on voit apparaître des tombes monumentales pour des enfants et des immatures à partir de La Tène C1, y compris des monuments dits « complexes » de haut statut hiérarchique. Cette pratique tangible montre une évidente transmission héréditaire du pouvoir à partir de La Tène C1, ce qui ne signifie pas qu'elle ne l'était pas antérieurement, mais en tout cas pas perceptible sur le même mode.

MONUMENTS ET DÉPÔTS

L'introduction à l'étude de variables qualitatives et quantitatives concernant les assemblages mobiliers déposés dans les tombes monumentales permet d'enrichir notre perception hiérarchique du phénomène. Gardons cependant en mémoire que nous travaillons sur un corpus volontairement restreint et sur une séquence chronologique assez longue où la dichotomie culturelle entre Picardie orientale et occidentale est assez marquée.

Si l'on envisage d'abord le nombre de céramiques déposées, une certaine « logique hiérarchique » semble respectée, car les tombes les plus monumentales sont en général abondamment dotées (fig. 10). Mais on remarque également que certaines tombes à bâtiment peuvent être aussi abondamment pourvues en poteries, notamment quelques petits édifices à 4 poteaux, à partir de La Tène C1. L'absence de forte corrélation entre les niveaux hiérarchiques potentiels des monuments funéraires et le degré de richesse en nombre de récipients déposés dans les tombes mérite d'être soulignée.

Le raisonnement peut être étendu à d'autres catégories de mobilier. Si l'on considère maintenant le nombre de fibules déposées dans les tombes (fig. 11), en essayant de lisser la variable chronologique par une lecture préférentiellement horizontale du graphique, on constate une fois de plus l'absence de corrélation forte entre niveau hiérarchique monumental potentiel et degré de richesse ou d'abondance de cette catégorie de parure.

Les éléments constitutifs des trousseaux (rasoir, scalpel, pince à épiler, scalptorium et forces) sont globalement peu représentés (fig. 12). Quand ils le sont, ils peuvent provenir de tombes à char, de sépultures à grands enclos ou à petits bâtiments à 4 poteaux, comme de tombes simples.

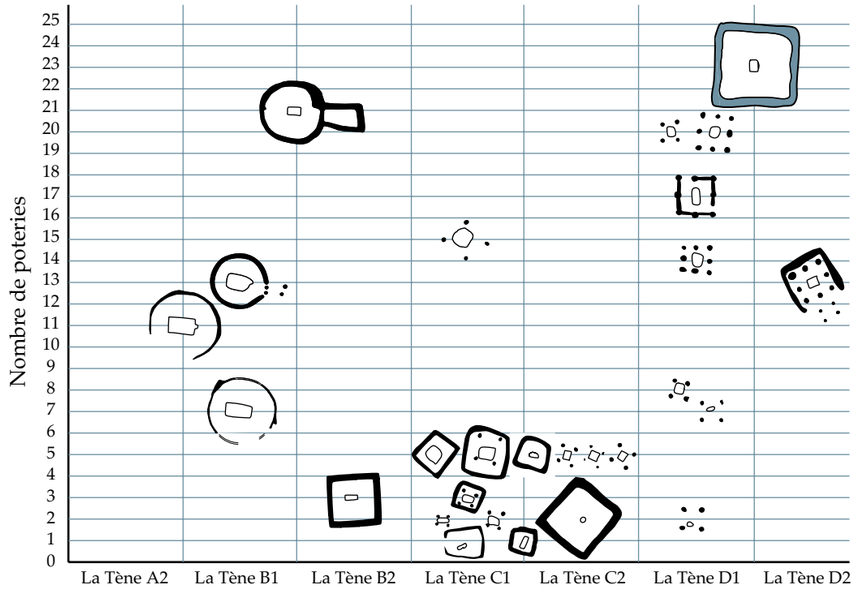

Fig. 10 - Variation des effectifs de céramiques déposées dans les sépultures monumentales (lecture des effectifs au niveau de la tombe centrale).

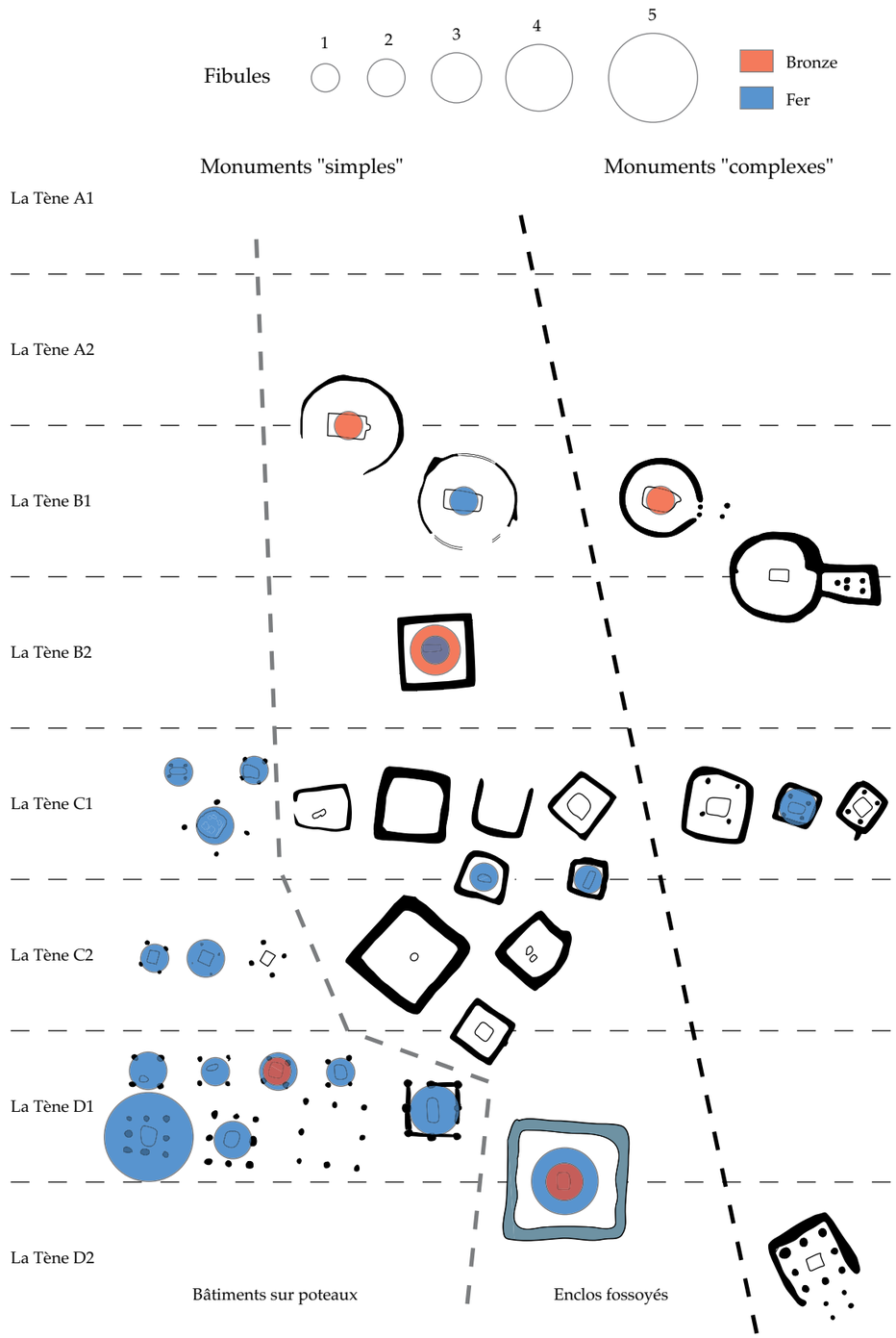

Fig. 11 - Effectifs des fibules retrouvées dans les sépultures monumentales (effectifs par matériau non cumulés).

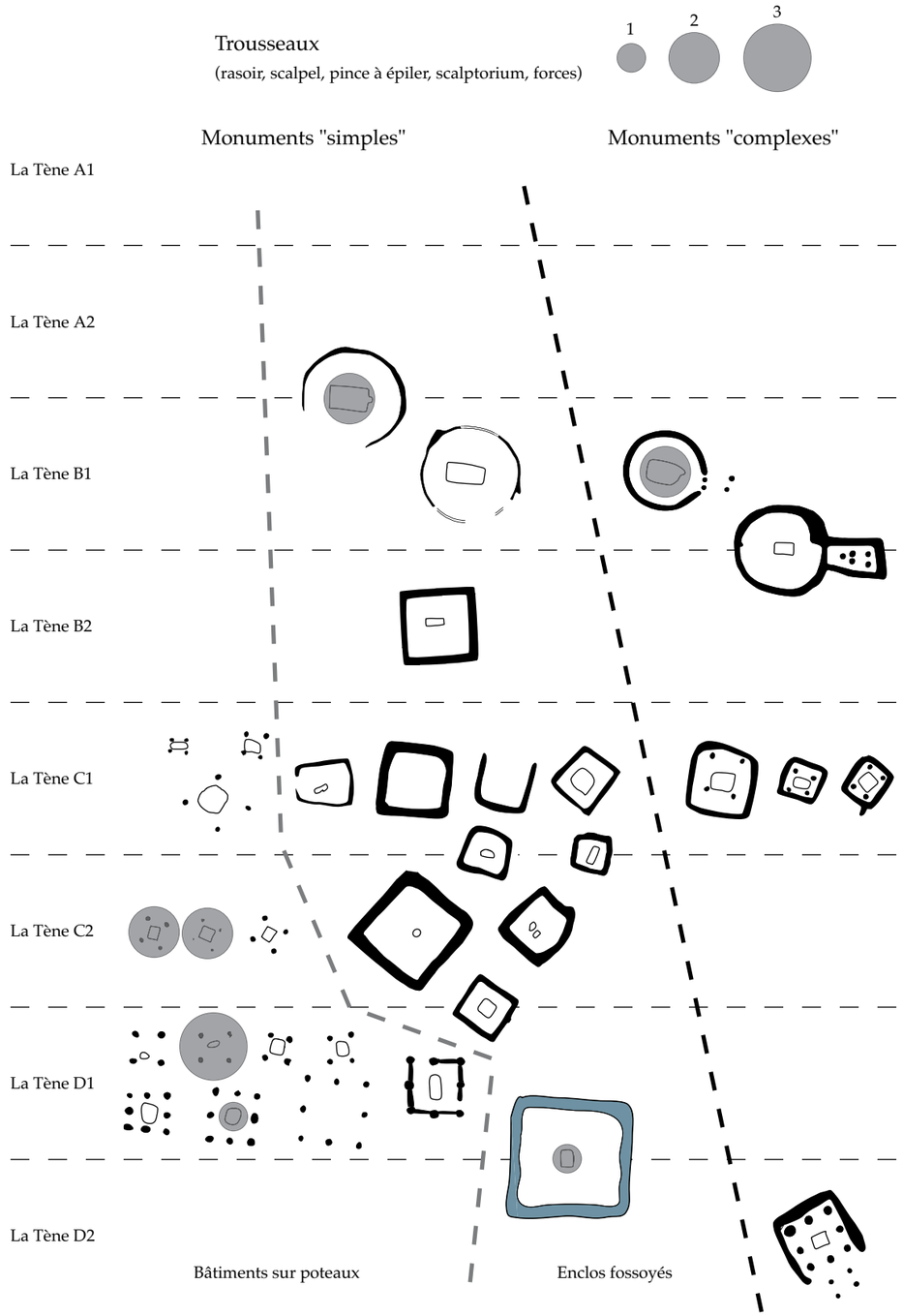

Fig. 12 – Effectifs des éléments constitutifs des trousseaux dans les sépultures monumentales.

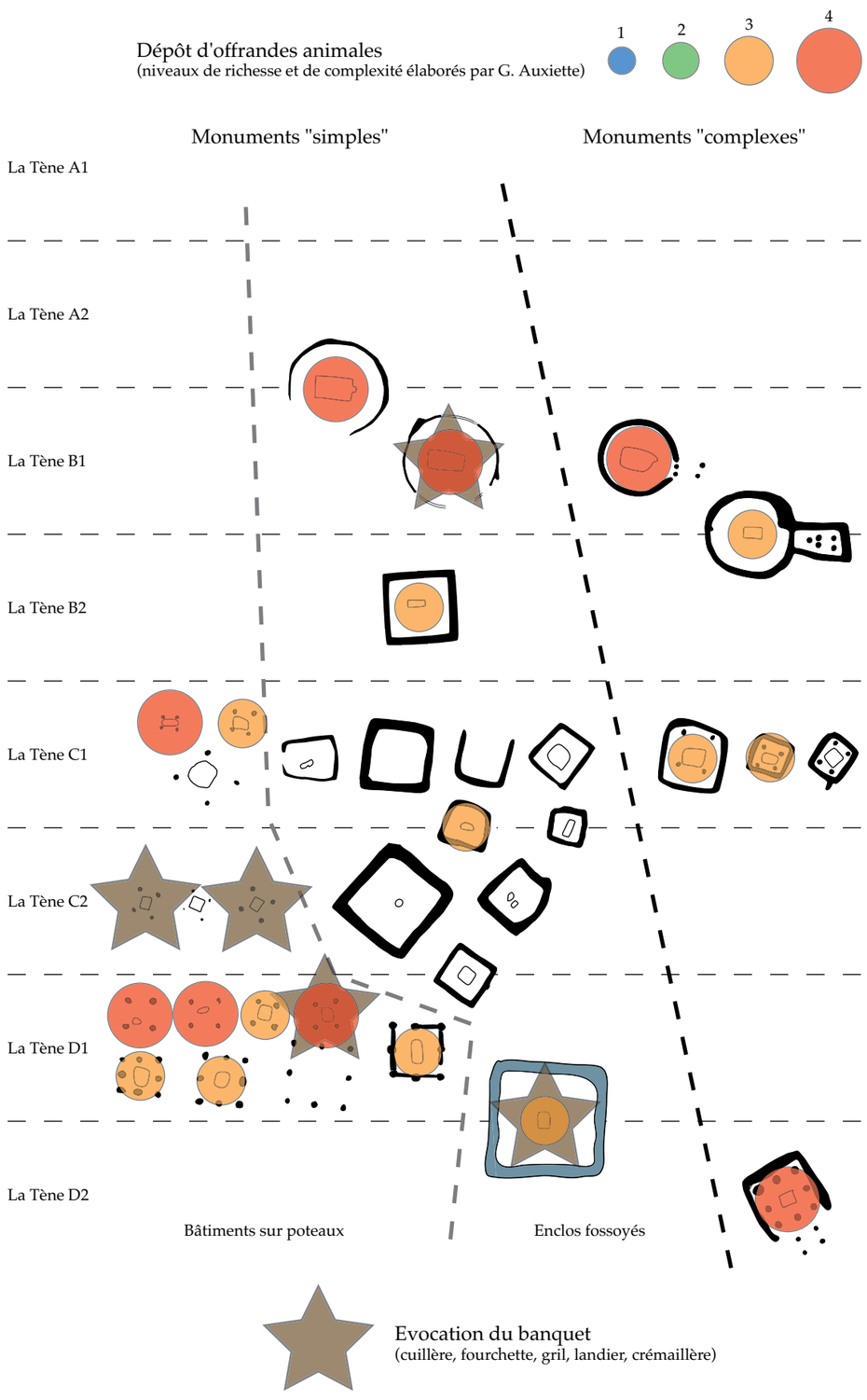

Fig. 13 - Degrés de richesse des dépôts alimentaires animaux et évocation du banquet dans les sépultures monumentales.

Des seaux et bassins en tôle de bronze, qui ne concernent que la seconde moitié de la séquence chronologique, ont été déposés dans 4 tombes à petits bâtiments à 4 poteaux, ainsi que dans une tombe à grand bâtiment à 8 poteaux. Ils sont totalement absents dans les sépultures contemporaines à grand enclos et à monument complexe.

De même, la présence de couteaux, généralement associés aux offrandes animales, n'est pas directement corrélée au statut potentiel des différents types de monuments. En revanche, il convient de préciser que les couteaux sont présents dans les tombes simples à hauteur de 7 % de l'effectif, alors que 27 % des tombes monumentales en contiennent au moins un.

Les offrandes animales déposées dans les sépultures ont fait l'objet d'une étude détaillée par Ginette Auxiette, qui a déterminé quatre niveaux de richesse (le niveau 4 étant le plus élevé) sur la base d'arguments qualitatifs (parties anatomiques, associations d'espèces) et quantitatifs (poids de viande) pour l'ensemble des tombes mobilisables (fig. 13). On constate d'abord que les deux niveaux de richesse inférieurs sont absents du corpus des tombes monumentales et ne concernent que les sépultures simples. Une fois de plus, la logique hiérarchique ne semble pas pleinement respectée puisqu'on enregistre des dépôts de niveau 4 (le plus élevé) dans des tombes à petits édifices à 4 poteaux, au moins à La Tène C1 et D1, alors que les monuments les plus vastes et les plus complexes qui leur sont respectivement contemporains sont dotés de dépôts de niveau 3.

Le mobilier évoquant le banquet (cuillère, fourchette, gril, landier, crémaillère) est très peu représenté (fig. 13). En dépit de ces effectifs restreints, la présence de ce type de mobilier dans une tombe à char, dans la tombe de l'enclos le plus vaste du corpus et dans trois sépultures à petits édifices à 4 poteaux, à l'exclusion des sépultures dotées des monuments les plus complexes, mérite d'être soulignée.

HIÉRARCHIE DES MONUMENTS

Au terme de ce tour d'horizon des sépultures monumentales, il nous semble indispensable d'en présenter un essai de gradation hiérarchique. Cette tentative repose principalement sur une appréciation empirique du degré d'effort, en temps et énergie de travail, ainsi que de l'investissement en matériaux architecturaux, concédés pour la réalisation des monuments, à laquelle s'ajoute un certain nombre de critères mobiliers parmi ceux que nous venons de présenter (fig. 14).

À un niveau hiérarchique légèrement supérieur à celui des tombes simples, on trouve à partir de La Tène B2/C1 les petits enclos fossoyés (rang 6), puis les petits bâtiments et les grands enclos fossoyés (rang 5), ensuite les grands bâtiments et les très grands enclos fossoyés (rang 4). Il est important de préciser que ces trois rangs hiérarchiques de monuments sont inexistants à La Tène A1, A2 et B1 dans notre corpus. Viennent ensuite le rang 3 des monuments complexes, puis les deux rangs supérieurs des tombes à char. La distinction des rangs 1 et 2 repose sur la « simplicité » ou la « complexité » des monuments. Etant donnés les effectifs très faibles, nous ignorons si cette distinction sur les tombes à char traduit une réalité hiérarchique interne ou une évolution chronologique.

Il est en revanche indéniable que la gradation hiérarchique présumée des sépultures à monument n'est pas directement corrélée au nombre d'objets déposés dans les tombes, mais peut-être davantage à la qualité de certains d'entre eux. Dans les tombes à char de la nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long "La Héronnière" par exemple, une bague et deux boucles d'oreilles en or valent peut-être beaucoup plus qu'un torque, des fibules et des bracelets en bronze à cabochon de corail, accompagnés d'anneaux et de perles en verre, pâte de verre et ambre. Cette question soulève le problème de l'appréciation de la valeur des dépôts.

CONCLUSION

Au sein des espaces funéraires, les tombes monumentales ont généré une structuration spatiale dynamique de dimension sociétale. Le passage de la structuration à « emplacement réservé » pour les tombes à char de La Tène ancienne à la structuration à « agrégation » est datable de La Tène C1. Les sépultures monumentales montrent à partir de ce moment une gradation hiérarchique plus prononcée, une plus forte diversité morpho-dimensionnelle, ainsi qu'une fréquence plus importante. Les cimetières sont alors fondés par une imposante tombe monumentale, qui polarise à la fois des monuments plus petits et les sépultures simples (fig. 15). Cette gradation hiérarchique devait être visible de l'ensemble de la population.

Comme cela a été mentionné, on aurait pu s'attendre à une forte corrélation entre rang hiérarchique des monuments et degré de richesse des dépôts dans les fosses sépulcrales. Or, la corrélation est plutôt faible, ce qui implique peut-être une imbrication incomplète des sphères de la société, du groupe restreint, de la famille et de l'individu, certains hauts niveaux de richesse de mobilier dans des tombes monumentales de statut inférieur pouvant résulter d'une forme de « mesure compensatoire ». Autrement dit, si l'on a le monument que l'on mérite, en fonction de son statut social, il pourrait avoir existé une forme de compensation d'ordre familial, par exemple, en terme de richesse déposée, et par la suite cachée, lors de la fermeture de la tombe.

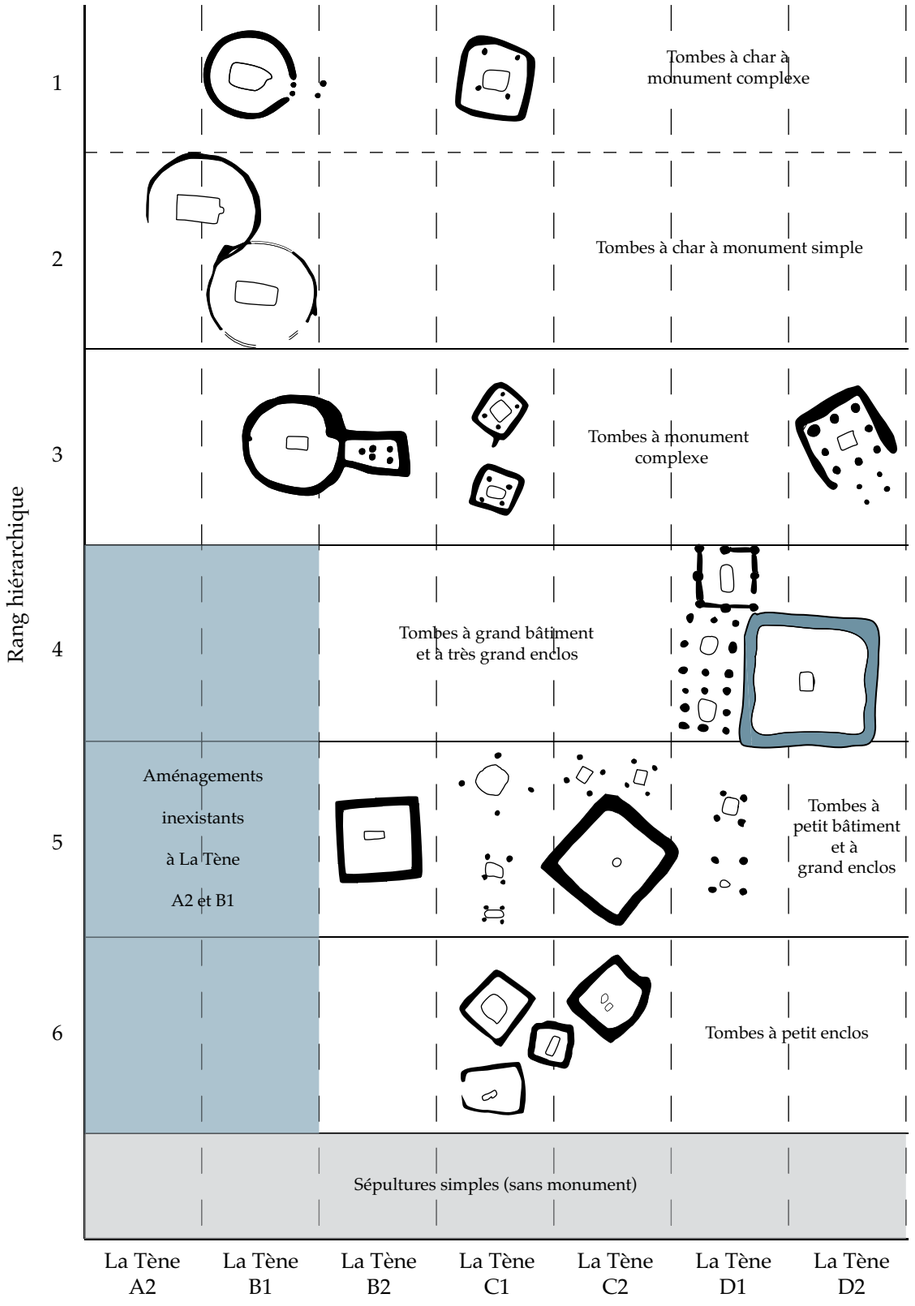

Fig. 14 - Proposition de gradation hiérarchique des sépultures monumentales en fonction de leurs caractéristiques morpho-dimensionnelles et de la « richesse » des dépôts (distinction entre les tombes à char de niveaux 1 et 2 incertaines).

Fig. 15 - Photographie illustrant l'agrégation des tombes simples et des sépultures monumentales de rang inférieur à la tombe à char monumentale fondatrice du cimetière. Exemple provenant de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" à La Tène C1 (*cliché Y. Guichard, UMR 7041 « Protohistoire européenne »*).

BIBLIOGRAPHIE

DESENNE Sophie, COLLART Jean-Luc, AUXIETTE Ginette, MARTIN Gérard & RAPIN André, avec la collaboration de DUVETTE Laurent (2005) - « La nécropole d'Orainville "La Croyère" (Aisne). Un ensemble attribuable au Aisne-Marne IV », *Revue Archéologique de Picardie* n° spécial 22, Hommages à Claudine Pommepuy, p. 233-287.

DESENNE Sophie, DEMOULE Jean-Paul & POMMEPUY Claudine (dir.), à paraître - « La nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long "La Héronnière, La Fosse Tounise" (Aisne) », *Revue Archéologique de Picardie.*

LAMBOT Bernard, FRIBOULET Muriel & MÉNIEL Patrice (1994) - « Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes)–II, Les Nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989 ». *Mémoire de la Société Archéologique Champenoise*-8, supplément au bulletin N 2, Châlons-sur-Marne, 315 p.

MALRAIN François, GAUDEFROY Stéphane & GRANSAR Frédéric (2005) - « La Protohistoire récente : IIIe siècle - 1ère moitié du Ier siècle avant notre ère ». *La recherche archéologique en Picardie : bilans et perspectives.* Journées d'études tenues à Amiens les 21 et 22 mars 2005. Revue Archéologique de Picardie n° 3/4, p. 127-167.

PINARD Estelle, DESENNE Sophie, dir. (2006) - Rapport INRAP 2006 sur le projet *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie et ses marges*.

PINARD Estelle & DESENNE Sophie, dir., (2007) - Rapport INRAP 2007 sur le projet *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie et ses marges*.

PINARD Estelle & DESENNE Sophie, dir., (2008) - Rapport INRAP 2008 sur le projet *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie et ses marges*.

POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric & HENON Bénédicte (2000) - « Des enclos de l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : le monde des vivants et le monde des morts ». *Revue Archéologique de Picardie* n° 1/2, p. 197-217.

ROBERT Bruno, PINARD Estelle, AUXIETTE Ginette, GRANSAR Marc & HENON Bénédicte (2008) - « Une sépulture aristocratique de La Tène D1 à Maizy (Aisne) ». *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 23-61.

Les auteurs

Frédéric GRANSAR, INRAP Nord-Picardie, UMR 7041 « Protohistoire européenne »
Centre archéologique, Abbaye Saint-Jean-des-Vignes, F - 02200 Soissons.
frederic.gransar@inrap.fr

François MALRAIN, INRAP Nord-Picardie, UMR 7041 « Protohistoire européenne »
Centre archéologique, Parc d'Activités, avenue du Parc, F - 60400 Passel.
francois.malrain@inrap.fr

Résumé

À partir d'un corpus de 687 sépultures élaboré dans le cadre d'un projet scientifique de l'INRAP sur *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie et ses marges* les auteurs tentent de mettre en évidence une hiérarchie interne des tombes monumentales, ces dernières ne représentant que 5 % de l'effectif. La typologie des monuments, leur évolution chronologique et le croisement avec les données de la culture matérielle font partie des critères mobilisés pour explorer cet axe de recherche.

Mots clés : second âge du Fer, Picardie, monuments funéraires, hiérarchie.

Abstract

From a corpus of 687 graves drawn up as part of an INRAP research programme concerning La Tène burial rites in Picardy and its surroundings [Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie et ses marges], the authors aim to distinguish a possible hierarchy among the monumental burials, which total no more than 5% of the whole. The typology of these monuments, their chronological evolution and the comparison with the data of the material culture represent some of the criteria applied in this line of investigation.

Key words : La Tène, Picardy, monumental tombs, hierarchy.

Traduction : Margaret & Jean-Louis CADOUX.

Zusammenfassung

Im Rahmen eines *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie et ses marges* (Die Bestattungsrituale in der jüngeren Eisenzeit in der Picardie und den angrenzenden Gebieten) betitelten Forschungsprojektes des INRAP wurde ein Corpus von 687 Gräbern erarbeitet. Anhand des Corpus' versuchen die Autoren eine interne Hierarchie der monumentalen Grabbauten aufzuzeigen, wobei letztere nur 5 % des Gesamtbestandes ausmachen. Die Typologie der Bauwerke, ihre Entwicklung und die Kreuzung der Informationen mit den Ergebnissen der Untersuchungen des Mobiliars gehörten zu den Kriterien, die ausgewählt wurden, um näher auf die Bestattungsrituale einzugehen.

Schlüsselwörter : jüngere Eisenzeit, Picardie, Grabmonumente, Hierarchie.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).